

Hérépian

Deux circuits balisés pour vélo tout terrain au départ du village

Au cœur du Parc naturel régional du Haut Languedoc et de la voie verte Passa Païs, l'espace VTT/FFC Lamalou-les-Bains (réalisé en partenariat avec le club 4X Combes), propose deux circuits sur la commune. Le but est de promouvoir le patrimoine local tout en canalisant l'activité VTT dont le nombre de pratiquant ne cesse de croître.

Il comporte environ 100 km de circuits entre les communes de Lamalou-les-Bains, Hérépian, les Aires, Combes et Taussac-la-Billière avec différents niveaux, balisés par deux ronds accolés à un triangle équilatéral de couleur selon quatre niveaux de difficultés. Les numéros des parcours correspondent à un circuit pour différencier deux parcours ou plusieurs de même couleur. Les flèches marron orientent le VTTiste. Un bleu, un rouge et un noir à Lamalou-les-Bains. Il existe un départ de parcours VTT rouge aux Aires.

À Hérépian, le panneau de départ se situe devant le musée de la cloche et de la sonnaïlle et offre à vous deux parcours : un parcours bleu qui se nomme Les berges joueuses de l'Orb, un parcours noir qui s'appelle Les caprices de Capimont.

CIRCUITS VTT
Fédération Française de Cyclisme

DEPART
DES CIRCUITS N°

54

LE BALISAGE DES CIRCUITS VTT

Les différents circuits sont peints au démarrage de leur départ, en fonction de leur difficulté et de leur couleur.

Les différents circuits sont peints au démarrage de leur départ, en fonction de leur difficulté et de leur couleur.

CODE DU VÉTÉTISTE

Les recommandations pour bien vivre à VTT

Le Vélo Tout Terrain comme un outil facile...

- Engouffrez les terrains balisés pour votre départ et respectez le type des itinéraires
- Ne surchargez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudents et courtois lors des dépassements ou croisements de randonneurs car le plaisir est prioritaire
- Contentez-vous de votre VTT et prévoyez régulièrement et attentivement le réparation
- Si vous partez, laissez votre véhicule à votre embarcadere
- Le port du casque est obligatoire
- Respectez les propriétés privées et les zones de culture
- Attention aux animaux apprivoisés et forestiers
- Respectez les habitants
- Évitez le mauvais usage de feux, trucs et accessoires
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos déchets, soyez discrets et respectueux de l'environnement
- Soyez bien équipé, prenez du Pass Sport Haute FFC

■ Des indications à suivre dès le musée de la cloche.

Le panneau de départ reprend les explications concernant le balisage et le code du VTTiste y est rappelé.

Il vaut mieux commencer par Les berges joueuses de l'Orb si on ne sait pas évaluer son niveau parce que le noir est nettement plus physique et technique.

Pour tout renseignement : Point info tourisme du musée de la cloche et de la sonnaïlle à Hérépian, 04 67 23 23 96 ou office communautaire du tourisme de Lamalou-les-Bains, 04 67 95 70 91 ou 4X Combes, 04 67 95 37 95.